



Vers le collège des intelligences multiples

(Expérimentation terminée)

Collège Albert Samain
66 RUE D'ALGER , 59058 ROUBAIX
Site : <http://samain-roub.etab.ac-lille.fr/>
Auteur : Eric Maquer
Mél : principal.0593667r@ac-lille.fr

Lutter contre le décrochage scolaire tout en favorisant l'excellence de chacun paraît être un grand écart pédagogique difficilement réalisable. C'est pourtant dans cet esprit que notre action s'inscrit. Partant des acquis et du potentiel des élèves (concept des intelligences multiples de H. Gardner), il s'agit d'appréhender les difficultés éprouvées par les élèves pour, grâce à différents outils et à la coordination des pratiques pédagogiques et éducatives, les accompagner dans leurs apprentissages. La démarche consiste à intervenir directement au cœur du processus d'apprentissage en questionnant et en modifiant leur méthode pour apprendre. L'enjeu est de responsabiliser les élèves et de leur donner confiance en eux mais aussi de transformer le rapport à l'école et aux savoirs tant des élèves que de leur famille.

Plus-value de l'action

La direction de la communication du rectorat a élaboré un dossier de presse afin de communiquer sur le projet. Les médias locaux relatent régulièrement les actions portées par les élèves et récompenses suite à différents concours remportés.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

L'action, débutée en octobre 2011 sur le niveau quatrième, qui inclut la lutte contre le décrochage et le développement de l'excellence, sera aussi ouverte en troisième à la rentrée 2012. Il s'agit de permettre aux élèves actuels de quatrième bénéficiant déjà du dispositif de pouvoir poursuivre leurs progrès et s'inscrire dans un parcours sécurisé dans le cadre des apprentissages et de l'orientation.

Les élèves de cinquième repérés en grande difficulté, pourront bénéficier de ce dispositif en quatrième.

Il s'agit enfin de développer l'action à partir du niveau sixième pour initier ou compléter un travail de cohorte pour arriver progressivement au collège des intelligences multiples.

Outre les quelques élèves en grande difficulté, c'est l'ensemble des élèves du collège qui est à un moment ou un autre concerné, car l'utilisation des outils se fait aussi en classe lors du travail conjoint enseignant – préfet des études. Parmi eux se trouvent ceux capables d'excellence.

A l'origine

Le collège Albert SAMAIN est en dispositif ECLAIR. Il accueille, pour l'essentiel, des élèves en grande difficulté scolaire, dont un nombre certain est en risque ou en situation de décrochage. L'extrême précarité des familles impacte sur leur rapport aux savoirs. La faiblesse des élèves demeure une constante à l'entrée au collège. Leur simple mobilisation représente un enjeu en soi. Viser l'excellence nous paraît toutefois possible.

Objectifs poursuivis

Le « collège des Intelligences Multiples » permet de lutter contre le décrochage et favoriser l'excellence scolaire. En référence au Socle, il s'agit de donner du sens à l'Ecole, dans laquelle l'élève doit trouver le moyen :

- de gagner en confiance et en estime de soi
- de renouer avec l'Ecole et la relation pédagogique
- d'identifier, d'exprimer et de dépasser ses propres compétences.
- de développer sa créativité, valorisée par les enseignements et les outils
- de construire son autonomie et de s'accomplir
- de se positionner dans la classe et la relation à l'adulte comme acteur de sa formation
- de se projeter dans l'avenir avec la construction progressive d'un projet personnel et d'une orientation choisie et ambitieuse, fort de ses acquis

Il s'agit donc bien, pour l'élève en difficulté comme pour celui capable d'excellence, de développer une logique de parcours qui lui assure une amélioration de son comportement, de ses résultats et de son ambition.

Description

Le projet s'articule autour de trois actions coordonnées et complémentaires. Deux ont débuté durant l'année scolaire 2011-2012 : dispositif Accrochage et travail conjoint en classe. Le troisième est mis en place à partir de septembre 2012 sur des divisions.

Modalité de mise en oeuvre

Le dispositif Accrochage

Il s'articule autour de trois prises en charge simultanées et complémentaires de l'élève, dans sa globalité et le développement d'un Fab lab autour d'une imprimante 3D.

Un accompagnement des parents des élèves du dispositif est organisé pour assurer à ces derniers le continuum pédagogique et éducatif hors temps scolaire. Il est renforcé par la collaboration de nos partenaires de proximité ou institutionnels qui interviennent auprès des parents et des élèves, dans le cadre de leurs missions respectives.

Travail conjoint en classe

Depuis la rentrée 2011 le préfet des études met en œuvre les cartes heuristiques, développe le travail collaboratif et l'éducation à l'image numérique avec tous les collégiens. A la prérentrée, une présentation a permis à l'ensemble des personnels une première familiarisation. Puis progressivement des cours conjoints ont fait travailler les élèves avec ces outils. Préfet des études et professeurs élaborent des séquences pédagogiques en fonction d'objectifs définis par l'enseignant. Cette action est transdisciplinaire puisque plusieurs disciplines d'enseignement se mobilisent. C'est également un moyen de travailler avec les TICE.

L'action se développe sur les quatre niveaux d'enseignement et concerne également CLA et ULIS. Elle émane d'une demande des enseignants pour travailler avec ces outils spécifiques. Sur certains projets, déjà existants, l'utilisation des cartes heuristiques a permis de donner une autre dimension.

Ce processus aboutit à une demande de formations de la part des enseignants et à une réflexion à propos de leurs pratiques. Pour les élèves, cela leur permet de modifier le rapport à l'enseignement et influence la dynamique de classe.

Focale sur deux divisions

A la rentrée 2012, l'action concerne deux divisions constituées d'élèves n'ayant subi aucun recrutement spécifique. Il s'agit d'intensifier le travail sur les acquis, et l'autonomie en prévenant le décrochage et en développant les compétences et l'ambition de chacun.

Les programmes et le Socle commun de connaissances et compétences sont mis en œuvre par des projets qui peuvent avoir pour point de départ un questionnement ou bien le quotidien des élèves. Le travail s'effectue en fonction des habiletés des élèves, ce qui permet une prise en charge globale et un parcours plus individualisé.

Les différentes actions menées, qui prennent tout leur sens grâce à leur étroite articulation, sont coordonnées par le préfet des études.

Chez l'élève, le dispositif agit conjointement sur la maîtrise des fondamentaux et l'excellence, la sécurisation des parcours ; les conditions sociales de l'accomplissement, du progrès. Cet accompagnement s'articule autour :

• d'un retour des parents vers l'institution,

• d'un accompagnement à la scolarité de leur enfant permettant d'assurer un continuum éducatif hors temps scolaire

• de leur contribution à une plus grande ambition de l'élève

Trois ressources ou points d'appui

Développer les Intelligences Multiples est une démarche qui nécessite d'élaborer des outils au service de l'excellence de l'ensemble de nos élèves. Notre choix s'est porté sur les cartes heuristiques, les Fab labs (imprimante 3D), les images numériques et le travail collaboratif. Le préfet des études à la charge de coordonner l'utilisation de ces différents outils et d'être la personne ressource quant à leur utilisation et la formation des collègues. La conception de la structure pédagogique est également déterminante.

Difficultés rencontrées

Il est important de souligner que l'action est un dispositif global qui ne peut être envisagé que dans son entièreté, et sur le long terme. Utiliser les outils de façon hiératique, et sans véritable visée pédagogique, aurait peu de signification et n'aboutirait pas aux objectifs visés. L'action prend tout son sens dans le cadre d'un travail d'équipe qui implique une circulation importante des informations. C'est une dynamique qui, au départ, se met en place lentement, puis qui se développe progressivement avec l'intérêt grandissant des collègues.

Dans le cadre du dispositif Accrochage l'une des limites est l'absence régulière d'une petite minorité d'élèves. Mais pour la majorité, l'absentéisme baisse significativement.

Le dispositif nécessite une plus grande concertation des enseignants, notamment entre ceux du dispositif et ceux de la classe d'origine de l'élève, lorsqu'ils ne sont pas les mêmes.

Moyens mobilisés

L'action fédère les acteurs de la communauté éducative : personnels de direction, professeurs principaux, professeurs, préfet des études, vie scolaire, personnels sociaux et de santé, partenaires institutionnels (CRE, ALSES, centre social de quartier, FDAPE du conseil général, mairie). Elle est conçue sur la base des moyens financiers et ressources humaines actuels de l'établissement. L'action est également rendue possible par l'impulsion d'un décloisonnement des dispositifs (quatrième et troisième d'alternance, SEGPA et classe relais) engagé dans l'établissement qui permet une mutualisation des moyens de fonctionnement.

L'action, validée par le SEPIA, bénéficie d'un nombre d'HSE permettant d'entériner la nécessaire concertation entre les enseignants.

Partenariat et contenu du partenariat

Afin de développer l'ambition, l'ouverture et la créativité des élèves un partenariat est mis en place avec des structures culturels et / ou scientifiques. Le but est de diversifier et décloisonner les moments d'apprentissage en construisant sur le long terme une action avec ces partenaires locaux.

Un tutorat est envisagé avec des étudiants d'établissements d'enseignements supérieurs voisins.

Liens éventuels avec la Recherche

Afin de mettre en place une expérimentation à propos du Collège des Intelligences Multiples, un partenariat avec le CIREL (Centre Interuniversitaire de Recherche en Education de Lille) est envisagé.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

La mesure des progrès s'articule autour de l'attitude, du rapport aux savoirs et à l'école, du développement de l'autonomie des élèves, et de leur ambition : poursuite d'études privilégiée à l'apprentissage, et orientation vers la 2GT.

L'action débute cette année avec un groupe d'élèves en décrochage repérés l'an dernier. Nous avons déterminé une série d'indicateurs afin de mesurer les conséquences de l'action par comparaison avec la situation de ces élèves l'an dernier sur ces mêmes indicateurs : assiduité, retard, incivilités et résultats.

En 2012-2013, les indicateurs des divisions concernées par l'expérimentation sont: l'utilisation autonome des outils développés par le projet, le Socle commun de compétences (nombre d'items que les équipes enseignantes ont évalué au cours de l'année plus particulièrement sur la compétence 7), l'évolution des sanctions et des mérites, l'absentéisme, et à terme, le choix d'orientation.

Au final, il s'agira sur une cohorte d'apprécier l'impact du groupe d'élèves concernés par le projet (Accrochage scolaire et Excellence) sur les résultats globaux de l'établissement à partir du Contrat d'objectifs :

Concernant l'amélioration des résultats : % d'élèves sortant avec un diplôme, % d'élèves inscrits au CFG ayant validé le palier 2 et % d'élèves inscrits au DNB ayant validé le palier 3

Concernant l'amélioration du climat scolaire : évolution du % de signalements pour absentéisme à l'IA (loi Cioti) et du nombre de conseil de discipline

Pour l'ambition scolaire : évolution des taux de passage en 2de générale et en 2de professionnelles

L'idée est que ce projet doit contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le contrat et les projections qu'il propose.

Documents

=> vers le collège des intelligences multiples (carte heuristique)

présentation du dispositif

URL : http://www4c.ac-lille.fr/sepia/wp-content/uploads/2012/07/CM_IM.png

Type : image

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

La mesure des progrès s'articule autour de l'attitude, le rapport aux savoirs et à l'école, le développement de l'autonomie des élèves, et de leur ambition : poursuite d'études privilégiée à l'apprentissage et orientation 2de générale et technologique. L'action a débuté en octobre 2011 avec un groupe d'élèves en décrochage repérés l'année précédente. Nous avons déterminé une série d'indicateurs afin de mesurer les conséquences de l'action par comparaison avec la situation de ces élèves l'an dernier sur ces mêmes indicateurs : assiduité, retard, incivilités et résultats.

Nous comparerons les résultats des élèves des classes participantes à cette action avec un groupe témoin en fonction d'indicateurs internes.

Il s'agira sur une cohorte d'apprécier l'impact du groupe d'élèves concernés par le projet (Accrochage scolaire et Excellence) sur les résultats globaux de l'établissement à partir du Contrat d'objectifs.

L'idée est que ce projet doit contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le contrat et les projections qu'il propose.

La continuité et la diffusion de l'action dans les lycées (notamment dans le cadre de l'accompagnement personnalisé) engagera aussi par la suite une évaluation afin de préciser et affiner l'action sur un temps long et prendre en compte la globalité et la sécurisation du parcours de l'élève. Dans le cadre du dispositif ECLAIR, il est nécessaire de cibler la liaison écoles-collège et/ou de le rappeler.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

L'action permet d'enclencher de nouvelles dynamiques au sein de l'établissement.

Les élèves du dispositif se sentent mieux pris en charge. Cela se répercute sur leur propre estime, leur autonomie, leur présence au collège et la construction de leur parcours scolaire et d'orientation.

Les moments de travail conjoint permettent de créer une autre dynamique d'apprentissage dans la classe et valorisent certaines compétences assez peu mise en valeur : autonomie et créativité. Ces moments engagent à une ouverture et une réflexion sur les pratiques en classe et permet de poser un autre regard sur les élèves, de les appréhender dans leur globalité.

Sur les pratiques des enseignants :

La présentation des Intelligences Multiples avec les outils pédagogiques qui leurs sont liés, a permis aux enseignants d'initier une réflexion pédagogique pour partir des compétences de l'élève et de s'inscrire progressivement et durablement dans la mise en œuvre du Socle commun de connaissances et de compétences. Le recours à ces outils contribue à une approche plus globale de l'élève. Le recours aux NTIC, articulée avec les outils mis en œuvre, permet d'inscrire l'acte d'enseigner dans une interactivité facilitatrice des apprentissages.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

La conception évolutive et l'impulsion d'une structure pédagogique adaptée et innovante coordonnée à l'outil pédagogique par le chef d'établissement facilite la fédération de la communauté éducative qui interroge davantage ses pratiques et le champ de l'innovation.

Sur l'école / l'établissement :

Le climat scolaire est plus serein.

Une dynamique pédagogique est engagée

Des indicateurs progressent

Plus généralement, sur l'environnement :

Le lien avec les familles est renoué, et d'une façon plus générale la liaison Ecole – quartier est renforcée.